

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes (Tribune) 3 fr. 50; les autres départements 4 fr. 50; l'étranger 6 fr. 50. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5, et à la Librairie Watteau, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence France, place de la Bourse, 2. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 48, rue de la Sablonnière. — A Moscou, chez M. H. S. Lanouze, rue de la Station. — En vente à la Librairie de la gare d'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

LE PROJET DE LOI SUR LES ASSOCIATIONS DEVANT LA CHAMBRE

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons Dimanche prochain la publication de PÈRE INCONNU par Pierre SALES LES DEUX THÈSES

Paris, mardi, 15 janvier 1901. Si la liberté, dont le procès s'instruit actuellement au Palais-Bourbon, pouvait être sauvée, elle le serait après l'admirable discours de M. Renault-Morlière. Après cette critique savante, s'appuyant sur le droit et l'histoire, après cette parole implacable et vengeresse, puisant sa force aux sources mêmes de la logique et de la vérité, il ne restait rien de l'œuvre misérable de mensonge et de haute issue de la collaboration inattendue de MM. Waldeck-Rousseau et Trouillot.

M. Renault-Morlière n'a pas eu de peine à le démontrer, et même il a établi que, ni elle ne repoussait la liberté, ni elle ne réalisait l'égalité, et il a pu dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que ce n'était pas là une œuvre législative, mais une œuvre de haine.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

La loi proposée à la Chambre est loin de réaliser cet idéal. M. Renault-Morlière n'a pas eu de peine à le démontrer, et même il a établi que, ni elle ne repoussait la liberté, ni elle ne réalisait l'égalité, et il a pu dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que ce n'était pas là une œuvre législative, mais une œuvre de haine.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Le projet de loi sur les associations doit repousser sur deux idées essentielles : d'une part, une très grande liberté permettant, à toutes les associations, de se constituer facilement; d'autre part, l'égalité de tous devant la loi. En un mot, pour répondre à une application exacte et juste des principes républicains, elle doit réaliser selon une formule heureuse, la liberté dans l'égalité.

Un belaine lit la profession de foi d'un nouvel organe qui vient de paraître. Il arrive à cette phrase : « Le journal n'a aucune attitude financière... » Pitoyable ! — Nous pouvons nous donner la main, dit-il.

Informations

LES SAPEURS-POMPIERS Paris, 15 janvier. — La commission d'assurance et de prévoyance sociale a adopté, aujourd'hui, les conclusions du rapport de M. Bérard, sur sa proposition relative aux sapeurs-pompiers. La proposition modifiée l'article 59 de la loi du 13 avril 1899; elle tend à augmenter la retraite des sapeurs-pompiers blessés et à augmenter la pension de leurs veuves.

MORT DE M. DESJARDINS Paris, 15 janvier. — M. Arthur Desjardins, avocat général à la Cour de cassation, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort cette nuit des suites d'une opération au foie. M. Desjardins avait participé à plusieurs arbitrages internationaux. Ses obsèques auront lieu vendredi à Sainte-Clotilde. La Chambre civile de la Cour de cassation a levé son audience en signe de deuil à l'occasion de la mort de l'avocat-général Desjardins.

LE MARIAGE VANDERBILT Newport, 15 janvier. — Hier, à midi, a été célébré, à l'église Saint-Jean, le mariage de M. Alfred Gwynne Vanderbilt, fils de feu Cornelius Vanderbilt, avec Mlle Ellen French, fille cadette de feu Francis French, un riche banquier de New-York.

MORT DU MATHÉMATICIEN HERMITE Paris, 15 janvier. — M. Charles Hermite, l'un des plus grands mathématiciens du siècle, qui consacra toute sa vie au culte de la science la plus abstraite et la plus élevée, vient de mourir à l'âge de 78 ans, en son domicile, rue de la Sorbonne, après une courte maladie.

LA RECOLTE FRANÇAISE DU VIN EN 1900 D'après le « Moniteur vinicole », voici quelle a été la récolte du vin en France, en 1900, 5 millions d'hectares, soit 65 millions d'hectolitres, ce qui représente un déficit de 10 millions d'hectolitres par rapport à la récolte de 1899.

LE DISCOURS DU GÉNÉRAL GESLIN On sait que le ministre de la guerre vient d'ordonner une enquête sur un discours qu'avait prononcé il y a quelques mois, le général Geslin de Bourgogne, commandant la 41e brigade d'infanterie à Nantes.

LE VOYAGE DE LA REINE VICTORIA Londres, 15 janvier. — Le « Daily News » annonce que le voyage de la reine sur le continent aura lieu dans la troisième semaine de février.

LE PORT DE L'UNIFORME Paris, 15 janvier. — On lit dans l'« Evénement » que M. de Galliffet, qui défendait aux officiers le port des vêtements civils, vient de trouver un imitateur... dans la personne de Sa Majesté Guillaume II empereur d'Allemagne.

LE NAUFRAGE D'UN VAPEUR ITALIEN Ajaccio, 15 janvier. — En outre des quatre cadavres, provenant du naufrage du vapeur italien « Leonie Catania » recueillis hier, deux autres ont été trouvés ce matin.

Les autres survivants sont attendus à Odessa ce soir ou demain. Une dépêche de Raalyelnaï dit que ceux des voyageurs qui avaient été bloqués à quelques milles du sud de cette ville, dans la gare dont il a été question plus haut, et qui n'avaient point continué leur route, ont pu être heureusement secourus.

ENCORE UN MARIAGE PRINCIER Un télégramme de Vienne apporte une nouvelle sensationnelle suivant laquelle le prince Ferdinand de Bulgarie vient de demander la main de la princesse Xenia, fille du prince de Monténégro.

LE MARIAGE VANDERBILT Newport, 15 janvier. — Hier, à midi, a été célébré, à l'église Saint-Jean, le mariage de M. Alfred Gwynne Vanderbilt, fils de feu Cornelius Vanderbilt, avec Mlle Ellen French, fille cadette de feu Francis French, un riche banquier de New-York.

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Paris, 15 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

VOL D'UN CADAVRE A l'hôpital de Bordeaux. — Enlevé par une bande de gitanes. Bordeaux, 15 janvier. — Hier est mort à l'hôpital de Bordeaux un gitane, nommé Valentin, qui, le lendemain, dans une rixe, fut frappé d'un coup de revolver au ventre.

TRAINS SOUS LA NEIGE Un drame épouvantable en Russie. — La faim et le froid. — Terrible lutte pour la vie. Odessa, 15 janvier. — Nous avons dit qu'un drame causé par les rigueurs de l'hiver, vient de se produire au nord d'Odessa.

LA SÉANCE La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel. Comme hier les tribunes sont comblées. La salle se remplit peu à peu.

LE VOTE DE LUNDI M. LE PRÉSIDENT annonce une rectification de chiffres en sortant sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Ribot.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

Les autres survivants sont attendus à Odessa ce soir ou demain. Une dépêche de Raalyelnaï dit que ceux des voyageurs qui avaient été bloqués à quelques milles du sud de cette ville, dans la gare dont il a été question plus haut, et qui n'avaient point continué leur route, ont pu être heureusement secourus.

ENCORE UN MARIAGE PRINCIER Un télégramme de Vienne apporte une nouvelle sensationnelle suivant laquelle le prince Ferdinand de Bulgarie vient de demander la main de la princesse Xenia, fille du prince de Monténégro.

LE MARIAGE VANDERBILT Newport, 15 janvier. — Hier, à midi, a été célébré, à l'église Saint-Jean, le mariage de M. Alfred Gwynne Vanderbilt, fils de feu Cornelius Vanderbilt, avec Mlle Ellen French, fille cadette de feu Francis French, un riche banquier de New-York.

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Paris, 15 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

VOL D'UN CADAVRE A l'hôpital de Bordeaux. — Enlevé par une bande de gitanes. Bordeaux, 15 janvier. — Hier est mort à l'hôpital de Bordeaux un gitane, nommé Valentin, qui, le lendemain, dans une rixe, fut frappé d'un coup de revolver au ventre.

TRAINS SOUS LA NEIGE Un drame épouvantable en Russie. — La faim et le froid. — Terrible lutte pour la vie. Odessa, 15 janvier. — Nous avons dit qu'un drame causé par les rigueurs de l'hiver, vient de se produire au nord d'Odessa.

LA SÉANCE La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel. Comme hier les tribunes sont comblées. La salle se remplit peu à peu.

LE VOTE DE LUNDI M. LE PRÉSIDENT annonce une rectification de chiffres en sortant sur la priorité en faveur de l'ordre du jour Ribot.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

LES ASSOCIATIONS Le Président appelle à la première délibération le projet de loi sur les associations.

M. Renault-Morlière monte à la tribune. Il ouvre, devant lui un énorme dossier. (Long mouvement d'attention.) La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.

La loi en discussion, dit-il, est une des plus attendues et, en même temps, une des plus difficiles à faire, parce qu'elle soulève toutes sortes de problèmes juridiques, politiques et sociaux.